

COMPETENCES

COMITE TECHNIQUE

Conditions générales de fonctionnement

- Aménagement du temps de travail : fixation ou aménagement des horaires, horaires variables, annualisation, institution du temps partiel, autorisations spéciales d'absence, astreintes, protocole des 35 heures et avenants...
- Modalités de mise en place du Compte Epargne Temps
- Fixation de la journée de solidarité
- Règlement intérieur
- Prestations d'action sociale
- Conditions d'attribution de l'indemnité de départ volontaire
- Critères de répartition du régime indemnitaire
- Critères de l'entretien professionnel

Organisation des administrations

- Modification du mode de gestion : délégation de service public, régie directe
- Modification de structure des services
- Organisation du travail
- Organigramme
- Transfert de service d'une commune à un EPCI suite à transfert de compétence
- Mise à disposition de service dans le cadre d'un transfert partiel de compétence

Suppression d'emplois permanents



Certains contractuels occupent des emplois permanents (cf. loi n°84-53 art. 3 alinéas 4 à 9)

- Toute suppression de poste (après avancement de grade, promotion interne, mutation, retraite...)
- Modification de la durée hebdomadaire de travail d'un agent dans la mesure où elle entraîne une suppression d'emploi (si la modification n'excède pas 10% et qu'elle n'a pas pour effet de faire perdre le bénéfice de la CNRACL, elle n'est pas assimilée à une suppression)

Contrat d'apprentissage

- Conditions d'accueil et de formation des apprentis (agrément en qualité de maître d'apprentissage)

Fixation des taux d'avancement de grade

Formation

- Plan de formation
- Modalités d'utilisation du Droit Individuel à la Formation

Hygiène et sécurité

- Agent Relais Sécurité (ACMO)
- Elu Référent
- Document unique
- Règlement intérieur de sécurité
- Registres de sécurité
- Analyse et étude de plans (construction et réaménagement)
- Informations relatives à l'hygiène et la sécurité
- Programme annuel de prévention des risques professionnels